



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE
YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS
CLASSIC YACHTS

Page 1

INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES

1 REGLES

La régata sera régie par :

- Les « Règles » telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile World Sailing RCV 2021-2024*,
- Les présentes Instructions de Course et leurs avenants éventuels
- Les règles, la jauge du CIM et les modifications en cours d'année.
- L'annexe T s'appliquera
- La RCV 44 s'appliquera telle que modifiée à l'IC 12 « Système de Pénalité »
- En application de la règle test DR21-01 de World Sailing, la définition *prendre le départ* est modifiée comme suit :
Prendre le départ Un bateau *prend le départ* quand, sa coque ayant été entièrement du côté pré-départ de la

TYPICAL SAILING INSTRUCTIONS

1 RULES

The race will be governed by:

- The rules as defined in the World Sailing Racing Rules of Sailing (RRS) 2021-2024.
- These Sailing Instructions and possible amendments
- CIM rules and rating system, and any changes made during the previous year.
- Appendix T will apply
- RRS 44 will apply as modified in SI 12 " Penalty system"
- Under World Sailing Test Rule DR21-01, change the definition Start as follows:

Start A boat starts when her hull having been entirely on the pre-start side of the starting line, and having complied with rule 30.1 if it applies, any part of her hull crosses the starting line from the pre-start side to the course side either or after



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

ligne de départ, et s'étant conformé à la règle 30.1 si elle s'applique, une partie quelconque de sa coque coupe la ligne de départ depuis le côté pré-départ vers le côté parcours soit après son signal de départ, ou pendant la dernière minute avant son signal de départ.

- En cas de Traduction, le texte français /Anglais prévaudra

2 IDENTIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les concurrents devront arborer au port, les pavillons publicitaires du ou des partenaires remis lors de l'inscription.

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux Instructions de Course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard deux heures avant le départ le jour de son entrée en vigueur, sauf pour tout changement dans le programme des courses, qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il doit prendre effet.

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 2

her starting signal, or during the last minute before her starting signal.

- In case of Translation, The French/English text will take precedence

2 ADDITIONAL IDENTIFICATIONS

When in port, competitors must display the sponsors advertising flag given at registration.

3 CHANGES IN SAILING INSTRUCTIONS

Any change to the sailing instructions will be posted on the Official Notice Board at least two hours before the start on the day it will take effect except that any change to the schedule of races will be posted by 8.00pm on the day before it will take effect.



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 3

4 COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

4.1 Le PC Course est situé dans les locaux du [.....]

Email : [.....]

4.2 Les avis aux concurrents seront publiés au Tableau Officiel et/ou en Virtuel sur le site [.....].

4.3 Les concurrents devront se munir d'un moyen leur permettant de recevoir ces communications. Dans la mesure du possible, les concurrents seront informés par un message **[Appli WHATSAPP/TELEGRAM...]** de toutes nouvelles publications. Cela ne pourra pas faire l'objet de demande de réparation (Modification de la RCV 62.1(a))

4.4 Les Canaux VHF de chaque Classe sont précisés en Annexe Pour toutes les Classes, les canaux VHF : [.....]

4.5 Pendant la course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit pas effectuer de transmissions vocales ou de données et ne doit pas recevoir de communications vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. COMMUNICATION WITH COMPETITORS

4.1 The Race Office is in the [.....].

E.mail: [.....]

4.2 Competitors must equip themselves with a means enabling them to receive these communications. Whenever possible, competitors will be informed by a **[Appli WHATSAPP/TELEGRAM...]** message of any new publications. This will not be grounds for redress (Modification of RRS 62.1 (a))

4.3 Competitors must equip themselves with a means enabling them to receive these communications. Whenever possible, competitors will be informed by a **[Appli WHATSAPP/TELEGRAM...]** message of any new publications. This will not be grounds for redress (Modification of RRS 62.1 (a))

4.4 The VHF Channels of each Class are specified in the Appendix For all Classes, the VHF channels: [.....]

4.5 While racing except in an emergency, a boat shall not make voice or data transmissions and shall not receive voice or data communication that is not available to all boats.



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 4

5 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât du comité de Course.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être envoyé avant
- 5.3 Quand le pavillon Aperçu sur H est envoyé à terre, les bateaux ne doivent pas quitter le port. Signaux de courses modifiés.
- 5.4 Lorsque le pavillon Y est envoyé, chaque concurrent doit porter un équipement de flottabilité RCV 40

6 PROGRAMME DES COURSES ET BRIEFING

- 6.1 Pour prévenir les bateaux qu'une course va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé 5 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

5 SIGNALS MADE ASHORE

- 5.1 The signals made ashore will be displayed on the mast in front of the Race office.
- 5.2 When the AP Flag is hoisted ashore, the warning signal may not be hoisted less....
- 5.3 When the AP over H flags are hoisted ashore, boats must not leave the port. Race Signals modified.
- 5.4 When the Y Flag is hoisted, each competitor must wear personal flotation devices. RRS 40.

6 SCHEDULE OF RACES AND BRIEFING

- 6.1 To alert boats that a race will soon begin, an orange flag will be hoisted no less than 5 minutes before the warning signal.

Date	Programme	Schedule
XXXXX	11h00 à disposition du Comité de Course en mer pour une course.	11.00am Race Committee afloat for one race.
XXXXX	11h00 à disposition du Comité de Course en mer pour une course.	11.00am Race Committee afloat for one race.
XXXXXX		
XXXXXX		



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 5

XXXX
XXXXX
XXXXX

11h00 à disposition du Comité de Course en mer pour une course.
11h00 à disposition du Comité de Course en mer pour une course.

11.00am Race Committee afloat for one race.
11.00am Race Committee afloat for one race.

L'heure Limite pour un signal d'avertissement le dernier jour de course est **15h**

The time limit for a warning signal on the last day of racing is **3pm**

7 PAVILLONS DE CLASSE

Blanc CIM	EAA	Epoque Aurique
Blanc CIM + Gris	EAB	Epoque Aurique groupe B
Jaune CIM	EMA	Epoque Marconi
Jaune CIM + Gris	EMB	Epoque Marconi groupe B
Vert CIM	CMA	Classique Marconi
Violet CIM	BB	Big Boat (La+Lt)/2 >24.00m et invités
Rose CIM	IOR	Classic IOR

7 CLASS FLAGS

White CIM	EAA	Vintage Gaff
White CIM + Grey	EAB	Vintage Gaff group B
Yellow CIM	EMA	Vintage Bermudian
Yellow CIM + Grey	EMB	Vintage Bermudian group B
Green CIM	CMA	Classic Marconi
Purple CIM	BB	Big Boat (La+Lt)/2 >24.00m and invitees
Pink CIM	IOR	Classic IOR



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 6

Il sera également possible au comité de course de faire des subdivisions de classe en fonction des tailles ou gréements si le nombre de yacht au départ est trop important après diffusion d'un avenant au tableau officiel

There is a possibility the Race Committee may subdivide the fleet further by class, size or rig if there are too many yachts on the start in certain categories, and only after the amendment has been posted on the Official Notice Board.

8 PARCOURS

8 COURSES

8.1 Annexes jointes:

8.1 Annexes attached

8.2 Le numéro du parcours sera signalé sur le bateau comité.

8.2 The course number will be indicated on the Race Committee boat.

Marque de dégagement

Offset Mark

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon ROUGE pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à BABORD. L'absence de pavillon ROUGE signifie qu'elle est à contourner en la laissant à TRIBORD (ceci modifie Signaux de course).

No later than the warning signal, if the course includes an offset mark, the race committee will display flag D. Displaying a RED flag together with flag D means that the offset mark is to be rounded and left on PORT. No RED flag means that the offset mark is to be rounded and left on STARBOARD (this changes Race signals).

L'absence de pavillon signifie qu'il n'y a pas de Marque de Dégagement.

No flag means that there is no Offset Mark



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 7

9 MARQUES

9.1 Les marques de parcours sont des marques flottantes

9.2 Les positions approximatives des marques sont :

Annexe jointes:

Des marques dynamiques à positionnement automatiques par GPS pourront être utilisées.

La position théorique ou réelle de la marque ou son déplacement permanent pour un maintien en position ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1.a.

10 DEPART

10.1 La ligne de départ se situe entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ bâbord ou un canot comité.

10.2 Les RCV 30.1 ; 30.2, 30.3 et 30.4 ne seront pas utilisées. Lorsqu'un bateau prend le départ conformément à (b) de la définition Prendre le départ, il ne doit pas revenir du côté pré-départ de la ligne, et la pénalité de départ doit être : une

9 MARKS

9.1 Marks of the course will be inflatable buoys.

9.2 The approximate positions of the marks are:

Annexe attached:

Dynamic marks with automatic positioning by GPS may be used.

The theoretical or actual position of the mark or its permanent displacement to maintain it in position cannot be the subject of a request for redress. This modifies RRS 62.1.a.

10 STARTING

10.1 The starting line is between a staff displaying an orange flag on the signal vessel at the starboard end and the course side of the port-end starting mark or a committee vessel.

10.2 RRS 30.1, 30.2, 30.3 and 30.4 will not be used. When a boat starts in accordance with item (b) of the definition START she shall not return to the pre-start side of the line, and the starting penalty shall be 3 points penalty in accordance with RRS 44.3 (c), rounded up to



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 8

pénalité de 3 points conformément à la RCV 44.3(c) sans instruction. Les RCV 63.1 et A5 sont modifiées

Les bateaux seront si possible avertis par VHF, Cela ne peut faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1. a

the next whole, without hearing. RRS 63.1 and A5 are changed Boats will be informed by VHF, if possible, This cannot be the subject of a request for redress. This changes RRS 62.1.a

10.3 Ordre de départ par catégories et classes:

Blanc CIM:	EAA/EAB	Epoque Aurique A et B
Jaune CIM	EMA/EMB	Epoque Marconi A et B
Vert CIM Rose CIM	CM et IOR	Classique Marconi et Classic IOR
Violet CIM	BB	Big Boats

Il sera toujours possible au comité de course de regrouper plusieurs classes au moment du départ.

10.3 Order to start by category and class:

White CIM:	EAA/EAB	Gaff Vintage A and B
Yellow CIM	EMA/EMB	Marconi Vintage A and B
Green CIM Rose CIM	CM and IOR	Classic Marconi and Classic IOR
Purple CIM	BB	Big Boats

There will always be a chance that the Race Committee may need to start a few classes together.



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 9

10.4 Procédure de Départ :

>15' ligne de départ prête pavillon orange

10'	Avertissement	Pavillon de classe	Signal Sonore
4'	Préparatoire	Pavillon « U »	Signal Sonore
1'	Minute	Amenée du Pavillon préparatoire	Signal Sonore
0'	Départ	Amenée du pavillon de classe	Signal Sonore

11 ARRIVEE

Les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât avec un pavillon bleu d'un bateau du comité de course et le côté parcouru de la marque d'arrivée.

La marque d'arrivée peut être une marque cylindrique ou non ancrée mais positionnée par GPS. Une marque de course positionnée par GPS qui ajuste sa position

10.4 Start Procedure :

>15' starting line ready

10'	Warning Signal	Class Flag	Sound Signal	Orange flag
4'	Preparatory	"U" Flag	Sound Signal	
1'	Last minute	Lowering preparatory flag	Sound Signal	
0'	Start	Lowering of class flag	Sound Signal	

11 THE FINISH

The ends of the finishing line will be defined by the mast with a blue flag on board the Race Committee boat and the course side of the finishing mark.

The finish marks may be a cylindrical or non -anchored GPS positioned race mark. A GPS positioned start mark adjusting its position during a race will not be ground for a request for



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 10

pendant une course ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation.

12 SYSTEME DE PENALITE

12.1 Un bateau qui a enfreint une règle du chapitre 2 ou de l'article 31 peut accepter de prendre une pénalité en points de 20% des places (RCV 44.3) en montrant un pavillon jaune à la première occasion raisonnable et en le gardant déferlé jusqu'à ce qu'il finisse. Dès son retour à terre, ce bateau devra aussi remplir une déclaration de reconnaissance d'infraction au Secrétariat de Course.

13 TEMPS LIMITES

Le temps limite pour la fermeture de ligne d'arrivée est [...] pour tout concurrent toute classe.

14 PROTESTATIONS et CONCILIATION

Le temps limite de réclamation est de [...] minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

redress.

12 PENALTY SYSTEM

12.1 A yacht that has broken a rule in Part 2 or Rule 31 may agree to take a scoring penalty of 20% of places (RRS 44.3) by displaying a yellow flag at the first reasonable opportunity and keeping it displayed until finishing. Upon her return ashore, the yacht must also make a written declaration of the relevant infraction to the Race office.

13 TIME LIMIT

The time limit for the finish line is [...] for all participants, all classes.

14 PROTESTS and ARBITRATION

The protest time limit is [...] minutes after the last boat finishes the last race of the day or the race committee signals no more racing today, whichever is later.

The time will be posted on the official notice board and [website] in



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 11

L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information et le [site web] conformément à l'IC 3.2

accordance with the SI 3.2.

14.1 Les réclamations seront instruites dès que possible après la fin de l'heure de dépôt officiel de réclamation. Il pourra y avoir une salle de médiation où les yachts pourront chercher le conseil d'un membre du Jury pour un incident qui est arrivé pendant la course du jour. Ce service pourra être disponible chaque jour dès la fin des courses, pour les coureurs ne désirant pas poser de réclamation officielle. Application de l'Annexe T

14.1 Protest hearings will be held in the Jury's Protest Committee room beginning as soon as possible after the protest time limit has expired.

There may be a Mediation Room where yachts may seek the advice of a member of the Jury about an incident that occurred during the day's racing. This service may be available after the end of racing each day for those who do not lodge an official protest. A yacht may not protest after mediation. Application Annexe T

Un yacht ne pourra pas protester après la médiation.

14.2 Protests concerning measurement problems and rating certificates will not be considered after the protest time limit of the first racing day.

14.2 Les protestations concernant les problèmes de jauge ne seront plus recevables au-delà du temps limite de protestation du premier jour de course.

15 CLASSEMENT

- Le nombre de courses nécessaires pour valider l'épreuve est de 1.
- Le nombre de courses programmé est de ?.

15 SCORING

- The number of races necessary to validate the event will be 1.
- The number of races scheduled is ?.
- When 4 races have been completed, a boat's series score will



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

- c) Lorsque 4 courses ont été courues, le score de la série d'un bateau sera le total des 4 courses excluant son plus mauvais score
- d) Un classement spécifique pourra être attribué pour des classes spécifiques ou sous-groupes.
- e) Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon :
[Temps sur temps] [Temps sur distance]

17 REMPLACEMENT D'EQUIPIER OU D'EQUIPEMENT

Le remplacement d'équipement ou d'équipier ne sera pas autorisé sans l'approbation du Comité de course.
Les demandes doivent être faites par écrit à la première occasion raisonnable.

CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 12

- be the total of 4 race scores excluding her worst score
- d) A specific Classification may be done for a specific class or subgroup
- e) *Corrected time will be calculated according to:*
[Time over time] [Time over distance]

17 REPLACEMENTS OF CREW OR EQUIPMENT

Substitution of crew members or equipment will not be allowed without prior written approval of the Race Committee.
Requests shall be made in writing at the first reasonable opportunity.

EQUIPMENT AND MEASUREMENT CHECKS

A boat or equipment may be inspected at any time for compliance with the class rules and sailing instructions. While afloat, a member of the technical committee may request a boat to sail to a specified area to be checked.



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 13

18 BATEAUX OFFICIELS

18.1 Des bateaux pointeurs peuvent être stationnés à proximité de chaque marque. L'absence de bateau pointeur ou de signal ne peut donner lieu à demande de réparation. Ceci modifie la règle 62.1(a).

18.2 Tous les bateaux commissaires de l'organisation (pointeur, mouilleur, sécurité, presse, etc...) seront considérés comme bateau à capacité de manœuvre restreinte et devront être considérés en tant que tel d'après la réglementation internationale maritime du RIPAM.

18.3 Les autres bateaux officiels peuvent être identifiés ainsi :

Bateaux Jury	Pavillon « Jury »
Bateaux Presse	Pavillon « Presse »
Bateaux Sécurité	Pavillon « Securite »

ACCOMPAGNATEURS

18 OFFICIAL BOATS

18.1 Mark boats may be stationed near each mark. Failure of a mark boat to be on station or to display her signal will not be grounds for redress. This changes rule 62.1(a).

18.2 All official boats of the YCM (Recorders, Mark Layers, Safety, Press, etc...) will be considered as vessels of limited manoeuvrability and competitors shall comply with the International Regulations for Preventing Collisions at Sea (COLREGS).

18.3 The other official boats can be identified as follows:

Jury boats	"Jury" Flag
Press boats	"Press" Flag
Security boats	"Safety" Flag

SUPPORT TEAMS



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 14

Les accompagnateurs peuvent utiliser des bateaux d'assistance pour aider leurs concurrents sur l'eau. Ils doivent s'inscrire avant la date limite, en fournissant des détails sur leurs bateaux et une identification distinctive.

Les bateaux accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées du comité de course, en particulier l'aide au sauvetage et la sécurité lorsque demandés.

19 PLACES DES BATEAUX

Sauf durant les courses, les bateaux doivent rester aux places qui leur ont été attribuées dans le port pour toute la durée de l'épreuve.

20 ENVIRONNEMENT

La RCV 47 s'applique

20.1 Il sera interdit à tout concurrent et membre d'équipage de jeter quoi que ça soit à la mer que cela soit biodégradable ou pas, ceci en extension des règlements MARPOL.

20.2 En cas d'infraction, une pénalité sera appliquée à discrétion du comité de réclamation pouvant aller jusqu'à la disqualification.

support personnel may use "support boat" to assist their competitors on the race area. They shall register at the regatta office prior to the first scheduled race, providing details of their boats and distinctive identification

Support boats must comply with justified requests from the Race committee, in particular rescue assistance and safety when requested.

19 BOAT BERTHS

Except when racing the boats must remain in the berths allotted to them in the port for the duration of the competition.

20 ENVIRONMENTS

RRS 47 applies

20.1 It is forbidden for any competitor or crew member to throw anything whatsoever into the sea be it biodegradable or not. This is in accordance with the MARPOL regulations.

20.2 In case of infraction, a penalty will be applied at the discretion of the Protest Committee which could include disqualification.



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 15

REGLES DE SECURITES

Chaque bateau devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par ses règles de classes ou par la réglementation nationale en vigueur.

21 UTILISATION DU MOTEUR

21.1 L'utilisation du moteur en course sera autorisée uniquement à des fins de sécurité.

21.2 En aucune façon, il ne sera utilisé dans un but d'acquérir, de maintenir une position ou de créer une propulsion.

21.3 Le jury ne pourra pas pénaliser cette utilisation si l'objectif est conforme à l'article 42.3(i).

21.4 Il conviendra d'effectuer une déclaration d'utilisation du moteur une fois au port

21.5 ASSISTANCE HOMME A LA MER

En cas d'homme à la mer une assistance extérieure pourra être requise, sans pénalisation du yacht, si et seulement si le bateau ne continue pas la course le temps du réembarquement. Modification RCV 41.

SAFETY REGULATIONS

Each boat shall carry on board the safety material required by her class rules or her applicable national regulation.

21 USE OF ENGINE

21.1 Use of the engine during a race can only be authorised in the purpose-of safety.

21.2 In no case whatsoever may it be used with a view to achieving or maintaining a position or for greater speed.

21.3 The Jury will not penalise the use of the engine if it conforms with the criteria of RRS 42.3(i).

21.4 It will be necessary to make a declaration of use of the engine once in port

21.5 ASSISTANCE TO A MAN OVERBOARD

External assistance may be used to help recover a Man Overboard. The yacht will not be penalised providing the yacht does not continue on her course until the crew member is safely aboard. Changes RRS 41.



Comité International de la Méditerranée

INSTRUCTIONS DE COURSE YACHT DE TRADITIONS

SAILING INSTRUCTIONS CLASSIC YACHTS

Page 16

EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION

Les appareils de respiration sous-marine et les housses sous-marines de protection ou leur équivalent ne doivent pas être utilisés à proximité de quillards entre le signal préparatoire de la première course et la fin de la dernière course de l'épreuve.

23 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 3, Décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

24 REMISE DES PRIX

Les prix sont [.....]

DIVING EQUIPMENT AND PLASTIC POOLS

Underwater breathing apparatus and plastic pools or their equivalent shall not be used around keelboats between the preparatory signal of the first race and the end of the last race of the event.

23 RESPONSIBILITY

Boats take part in the regatta entirely at their own risk (see rule 3, Decision to race).

The organising authority accepts no liability in the event of material damage, injury or death, within the framework of the regatta and the period before and after the event.

24 PRIZES GIVING

The prizes are [.....]

THIERRY LERET

Responsable Commission Régates et Sécurité au CIM